

MONTREAL PLUS



De Bali à Montréal Page 3 >

Sophie Sureau et son mari

Procès Hotte : un appel de détresse jugé « non fondé » Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | MERCREDI 20 NOVEMBRE 2002

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

RIMA ELKOURI

relkouri@lapresse.ca



Gauche, droite, gauche

L'heure était grave. La tension dans l'air était palpable. Pendant que les médias se préparaient à capter le moindre soubresaut, des citoyens se précipitaient pour prendre place dans la salle déjà bondée.

À l'avant, une table avec une série de micros alignés. Derrière les micros, un comité spécial formé de huit messieurs cravatés et d'une dame, tous prêts à s'attaquer à ce dossier si crucial pour notre avenir.

« Moi, je suis absolument contre ! » lançait avec conviction une citoyenne qui entraînait en même temps que moi dans la salle.

Quel est donc ce sujet qui fait courir les foules ? La guerre en Irak ? La privatisation de la santé ? Non. C'est un sujet autrement plus important : le virage à droite au feu rouge. VDFR, comme disent les intimes.

On sait que, dès le printemps prochain, tout le Québec pourra tourner à droite, sauf Montréal. On a déjà prévu, à l'entrée des ponts, un avertissement pour les intrus qui, loin d'être rebutés par nos coutumes différentes, oseront s'aventurer dans l'île. « Vous entrez dans une région où le virage à droite au feu rouge est interdit », clameront des panneaux géants.

Lundi soir, au bureau de l'arrondissement Ville-Marie, la Ville lançait des consultations publiques sur la pertinence d'autoriser ce fameux virage à Montréal et de faire gagner environ 15 secondes par jour aux automobilistes. Peut-être aurait-il fallu d'abord s'interroger sur la pertinence même de cet exercice. Mais bon, de toute évidence, les citoyens qui avaient pris la peine de se déplacer n'étaient pas de cet avis.

« Vous autres de la Ville de Montréal, vous vous promenez tous en limousine, vous ne savez pas de quoi on parle ! » a dit un homme grisonnant qui s'est avancé vers le micro pour interpeller le comité spécial. « Moi, j'ai été 10 ans piéton. Et je sais que si on accepte le virage à droite, les automobilistes vont se sacrer des piétons comme de l'an 40 ! (...) Je dis à ceux qui seront victimes de poursuivre les responsables de cette bêtise ! » a lancé avec fougue l'homme, qui a dit craindre pour la vie de sa femme « semi-voyante ». Il a été chaudement applaudi.

« Ceux qui sont contre ne tiennent pas compte de tous les éléments », a répliqué un autre citoyen, le seul à oser se prononcer en faveur du virage à droite. Il a dit parler au nom de la « majorité silencieuse ». Il a été hué.

Au sein même de l'équipe du maire Gérald Tremblay, on sait que le débat est déchirant. Les conseillers de l'ouest de Montréal et de l'extrême est sont en faveur du virage à droite. Alors que ceux de l'ancienne ville n'en veulent pas. Que faire ? Laisser chacun des arrondissements choisir, a-t-on proposé. Génial, n'est-ce pas ? Ainsi, comme le notait un collègue, si vous traversez la ville par la rue Sherbrooke, vous pourrez passer par sept arrondissements aux réglementations différentes. À Westmount, on fera comme ci. À Ville-Marie, on fera comme ça. Tourne, tourne pas, tourne, tourne pas... Il n'y a pas à dire, c'est d'une logique irréprochable.

■ ■ ■

Autre sujet brûlant dans le domaine du transport à Montréal : faut-il, oui ou non, que le dernier wagon du métro soit officiellement désigné zone de drague ? C'est, paraît-il, une suggestion du Regroupement pour une amélioration de la vie souterraine, qui s'inspire d'une initiative new-yorkaise.

Pour indiquer subtilement à un passager que vous êtes prêt à jouer le jeu, il suffirait de prononcer la phrase code : « Suis-je dans la bonne direction ? »

Pour vous, chers lecteurs, je suis allée sur le terrain. Ligne orange. Dernier wagon. En pleine heure de pointe. Ce que j'ai vu et entendu était renversant. Des faces longues, un silence de mort, des gens cernés qui somnolaient, d'autres qui bâillaient... La drague à son meilleur, quoi.

Avant que la situation ne dégénère davantage et par respect pour l'identité distincte de chacun des arrondissements, je propose qu'on harmonise dès maintenant les activités du dernier wagon avec le projet de virage à droite. Ainsi, aux stations des arrondissements qui autorisent le virage, la drague serait permise. Dans les autres, strictement interdite et punissable. « Vous entrez dans une zone où il est interdit de draguer », indiqueraient les panneaux.

Tout un débat de société en perspective, n'est-ce pas ? Bientôt à l'affiche, dans une soirée de consultations publiques près de chez vous.

Six Montréalais sur 10 craignent le virage à droite au feu rouge

KARIM BENESEAIEH

Dans une forte majorité de 59 %, les Montréalais se disent inquiets pour leur sécurité en tant que piéton et cycliste si on devait autoriser le virage à droite au feu rouge (VDFR) dans la métropole. Ils sont encore plus nombreux, dans un taux de 76 %, à réclamer que cette possibilité soit interdite aux abords des garderies, des écoles et des résidences pour personnes âgées.

Ce sondage SOM, effectué entre le 8 et le 15 novembre auprès de 1005 répondants, a été déposé hier par l'organisme Vélo-Québec aux consultations publiques menées par la Ville au sujet du VDFR. Comme la veille, cette deuxième et dernière journée d'audience a vu défilier une dizaine de représentants de groupes tous farouchement opposés à une modification de la signalisation.

« Ça fait longtemps que Montréal a fait des choix qui la distinguent des autres villes d'Amérique du Nord, et c'est mieux ainsi, estime Jean-François Pronovost, de Vélo-Québec. Nous nous démarquons aussi par la popularité du vélo, alors qu'on en compte 900 000 dans la métropole. »

Les dangers de conflits entre les automobilistes et les cyclistes sont plus grands que les avantages qu'on obtien-

drait, assure M. Pronovost. À titre d'exemple, il a rappelé que les cyclistes ont l'obligation de s'arrêter à droite de la chaussée aux feux de circulation. « Il n'y a pas de doute que les cyclistes seraient dans une situation délicate. Il y aurait inévitablement des conflits. »

Le sondage commandé par l'organisme a également demandé aux répondants à quel point ils sentaient que les automobilistes se préoccupaient de leur sécurité. À peine 11 % ont répondu « toujours », 53 % « parfois », 24 % « rarement » et 9 % « jamais ».

« Depuis une quinzaine d'année, Montréal a fait plusieurs gestes concrets pour augmenter la sécurité des piétons et des cyclistes, a expliqué M. Pronovost, rappelant notamment que l'implantation des « flèches vertes » aux feux de circulation avait grandement amélioré la situation. « Nous comprenons mal qu'une administration municipale qui a fait autant de bien puisse songer à revenir en arrière. »

Les avantages souvent évoqués au VDFR, l'économie d'essence et la fluidité de circulation, n'ont guère convaincu le porte-parole, de même que la majorité de l'assistance.

« On parle d'économiser trois litres d'essence par voiture par année. Il existe des façons plus modernes et plus efficaces d'arriver à ça, entre autres avec la synchronisation des feux de circulation à laquelle veut procéder la Ville. Ça, ça aurait des impacts plus concrets. »

Pour l'activité physique

Auparavant, la Direction de la santé

publique est venue donner son appui aux opposants au VDFR. Le directeur Richard Lessard a été lapidaire : « On parle de faire gagner du temps aux automobilistes, comme si le temps que je passe comme piéton à attendre valait moins que le leur », a-t-il déclaré sous une salve d'applaudissements.

La DSP estime que, face aux problèmes d'obésité dans la population et au manque d'activité physique, il serait désastreux de décourager les Montréalais de vaquer à pied à leurs occupations. « Le message qui consiste à encourager l'utilisation de l'automobile est dépassé, il date de 25 ans. Honnêtement, il arrive que des mesures soient contestables, mais qu'on les implante tout de même pour une quelconque raison d'État. Je ne vois aucune raison valable ici qui justifie le VDFR. D'un côté, on veut permettre aux automobilistes de gagner 15 ou 30 secondes, de l'autre, on oppose le droit des piétons de traverser les rues de façon sécuritaire. »

Moqueur, le Dr Lessard affirme ne pas comprendre l'intérêt d'une telle mesure. « Parfois je paranoïe et j'ai l'impression que les seuls gagnants dans tout ça, ce sont les fabricants de panneaux. »

Après deux jours de consultations, la commission spéciale pour l'étude de l'implantation du VDFR aura deux mois, soit d'ici le 27 janvier, pour remettre un rapport au conseil municipal. Québec compte généraliser cette pratique dans toute la province en avril 2003. On a cependant laissé le choix aux autorités municipales de la métropole d'implanter également le VDFR.

Hydro rebranche l'oeuvre de Jean-Paul Mousseau

ANDRÉ DUCHESNE

APRÈS PLUS d'une quinzaine d'années de grande noirceur, l'immense fresque lumineuse en fibre de verre et résine colorée de l'artiste Jean-Paul Mousseau revivra dans le hall d'entrée du siège social d'Hydro-Québec.

La société d'État corrige ainsi une lacune qui, au fil des ans, a fait hurler plus d'un défenseur des arts. Car, non seulement l'oeuvre, intitulée *Lumière et mouvement dans la couleur*, constitue-t-elle un des éléments charnières de la naissance de l'art public au Québec, mais elle se voulait de plus, au moment de sa création en 1962, un témoignage de la modernisation du Québec et de sa prise en charge des ressources hydroélectriques.

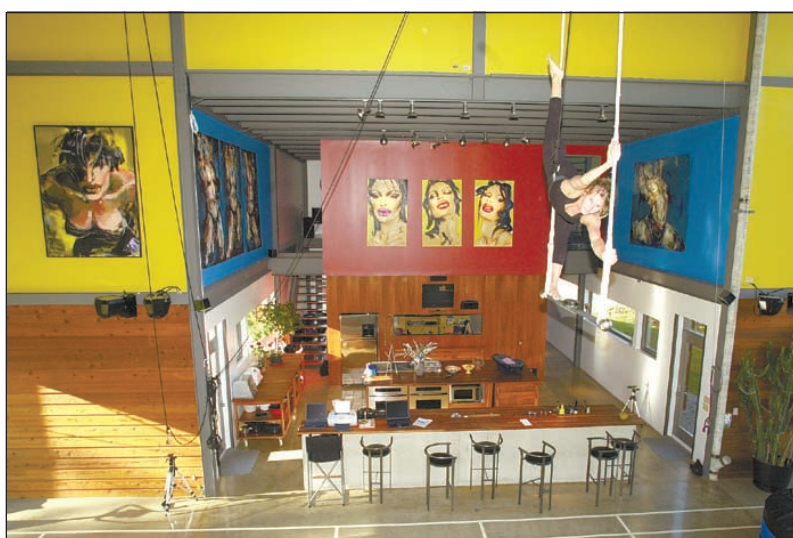
Dans les circonstances, il était ironique de voir cette murale destinée à changer constamment de couleur être ainsi laissée à l'abandon à la suite d'un bris du système d'éclairage. Il faut dire qu'à 860 000 \$, la facture de la restauration est salée.

À la société d'État, on évoque des motifs qui dépassent largement la seule question financière. « À la suite du bris au milieu des années 1980, le contentieux a indiqué qu'il fallait rénover le système d'éclairage dans le respect des droits moraux de l'auteur. En 1998, une inspection réalisée par le Centre de conservation du Québec nous a indiqué que la murale était en bon état », indique Stéphane Prud'Homme, porte-parole de l'entreprise.

Voir MOUSSEAU en E3



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse
L'oeuvre *Lumière et mouvement dans la couleur* de Jean-Paul Mousseau orne le hall d'entrée du siège social d'Hydro-Québec depuis maintenant 40 ans.



LA MAISON
VERTIGINEUSE
Du trapèze à la cuisine

MONTOIT
À lire, samedi dans La Presse

20 novembre, Journée mondiale de l'enfance

**Trop d'enfants
y goûtent.**

Autour de nous des milliers d'enfants sont régulièrement maltraités ou abusés. Au Canada, 90 % des cas d'abus envers les enfants ne sont pas déclarés aux organismes de protection de l'enfance.

En cette « Journée mondiale de l'enfance », la Fondation Marie-Vincent désire rappeler qu'il est de notre devoir à tous de contribuer à prévenir la violence dont les enfants sont victimes.

Aujourd'hui, demain, toujours.

La Fondation Marie-Vincent remercie TOUS ses donateurs et plus particulièrement les sociétés suivantes :

- TamTam/TBWA • Lavery, De Billy • Banque Nationale du Canada • Hydro-Québec • Cogeco • Groupe ARO • Groupe TVA • Télévision Radio-Canada • TQS Inc.
- Transcontinental • Jacques Pelland Communications • York • CIBC Marchés Mondiaux • TV5 • Ciment St-Laurent • Éléments Pigments • Groupe Permacon
- Fondation Marcelle et Jean Coutu • Fondation Les Ailes de la Mode • Héroux Devtek • SITQ • Ciment Québec • Groupe Master • Yoplait

Cette annonce est une gracieuseté de Tam-Tam/TBWA.

L'ENFANCE, PAS LA VIOLENCE.



FONDATION
**MARIE
VINCENT**

www.marievincent.org
1 888 561-2433

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Hydro Québec

APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

Parc Jean-Drapeau

Appel d'offres

**Restauration de la tour De Lévis
Île Ste-Hélène — Parc Jean-Drapeau**

La Société du parc des Îles désire obtenir des soumissions pour exécuter des travaux de restauration de la tour De Lévis (bâtiment patrimonial apparenté au site militaire). Les travaux consistent essentiellement au rejointolement, à l'injection ou au remplacement d'éléments de maçonnerie en pierre de taille, à la réfection complète de la toiture, à divers travaux de renforcement de charpente métallique, travaux de menuiserie (escalier en bois et paliers) et métaux ouverts, au remplacement de portes et fenêtres ; et enfin à plusieurs travaux de ventilation, plomberie, protection incendie (gicleurs) et électricité, incluant la mise en place de paratonnerres. L'exécution des travaux est prévue pour le printemps et été 2003.

Les plans, le cahier des charges et autres documents contractuels pourront être obtenus à partir du jeudi 21 novembre 2002, en s'adressant à la Société du parc des Îles, pavillon du Canada, 1, Circuit Gilles-Villeneuve, Île Notre-Dame, Montréal, via le pont de la Concorde, de 9 h à 16 h, moyennant un montant non remboursable de 50 \$, taxes incluses, en argent comptant ou sous forme de chèque visé à l'ordre de la Société du parc des Îles.

Visite Le mardi 3 décembre 2002 à 10 h
non obligatoire Rendez-vous au stationnement du Musée Stewart
des lieux : Île Ste-Hélène, parc Jean-Drapeau

Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 h, le **jeudi 12 décembre 2002**. Elles devront être présentées dans des enveloppes cachetées et adressées à la Société du parc des Îles, pavillon du Canada, 1, Circuit Gilles-Villeneuve, Île Notre-Dame, Montréal (Québec) H3C 1A9 (accès via le pont de la Concorde). Les enveloppes seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

La Société du parc des Îles ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Le directeur général,
Marcel Caron

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT DE CORPORATION EICON NETWORKS, personne morale dûment constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, ayant son principal établissement au 9800 boul. Cavendish, dans la ville de Montréal, province de Québec, H4M 2V9.

AVIS AUX CRÉANCIERS RELATIVEMENT À LA DATE PÉREMPTOIRE AU DÉPÔT DES PREUVES DE RÉCLAMATION

AVIS est par la présente donné que toutes les Preuves de réclamation doivent être transmises au contrôleur, Richter & Associés Inc., au plus tard le 15^e jour de décembre 2002 au 2 Place Alexis Nihon, 22^e étage, Montréal (Québec), H3Z 3C2 ou par télécopieur au (514) 934-3504.

Conformément au Plan d'arrangement qui a été homologué par le tribunal le 14^e jour de novembre 2002, il sera interdit aux créanciers qui omettront de déposer une Preuve de réclamation le ou avant le 15^e jour de décembre 2002 de faire valoir leur créance et, à tous les égards, leur créance sera éteinte.

RICHTER & ASSOCIÉS INC.

2, Place Alexis Nihon, 22^e étage
Montréal (Québec) H3Z 3C2 Téléphone : (514) 934-3497

APPEL D'OFFRES PUBLIC

n/d Architecte : # 0698-116C n/d CHQ : # 07102-04

Établissement :
Pavillon du Parc / RSDI
Aménagement d'un Centre multi-services
Centre Monseigneur Proulx, 200, rue Wright, Aylmer (Québec)

Le PAVILLON DU PARC / RSDI, propriétaire, ayant son siège social au 768, boulevard St-Joseph à Hull (Québec) J8Y 4B8, demande des soumissions pour l'aménagement d'un Centre multi-services à son établissement du Centre Monseigneur Proulx situé au 200, rue Wright à Aylmer (Québec).

Les documents contractuels pourront être obtenus contre un dépôt non remboursable de 50 \$ sous forme de chèque émis à l'ordre du propriétaire ou en argent comptant, à l'adresse suivante :

Nom : Les Architectes Carrier, Savard
Adresse : 370, boulevard Gréber, bureau 240, Gatineau (Québec) J8T 5R6
Téléphone : (819) 568-9566

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de cent mille dollars (100 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de cinquante mille dollars (50 000 \$).

Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante :

Nom : Pavillon du Parc / RSDI
Adresse : 768, boulevard St-Joseph, Hull (Québec) J8Y 4B8
Téléphone : (819) 770-1022
Date : Le jeudi 12 décembre 2002 Heure locale en vigueur : 14 h

pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Le prix de soumission **doit inclure** la taxe sur les produits et services fédérale de 7%, la taxe de vente du Québec de 7,5 % ainsi que toutes les autres taxes applicables.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Visite d'information :
Pendant la période d'appel d'offres, l'architecte organisera une visite d'information au Centre Mgr Proulx du Pavillon du Parc/RSDI, 200, rue Wright à Aylmer (Québec), le **29 novembre 2002 à 8 h 30**. À cette visite, les représentants du propriétaire et de l'établissement, l'architecte et les ingénieurs répondront aux questions des soumissionnaires. Tous les soumissionnaires, entrepreneurs généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Thierry Boyer, directeur général
Pavillon du Parc / RSDI
Hull, le 20 novembre 2002

**Soutenir la
recherche en épilepsie
c'est aider les personnes atteintes
à sortir de l'ombre**

**ÉPILEPSIE
CANADA**
1 877 734-0873

www.epilepsy.ca

SAQ

APPEL D'OFFRES

Numéro de dossier : SP-1161
**Projet : Mobilier d'exposition (fourniture et installation)
Galerie du Gouverneur phase 1**

Des soumissions pour la fabrication, la fourniture, la livraison, l'installation de mobilier et composantes d'exposition, éléments graphiques et unités d'éclairage intégrées au mobilier, pour une exposition au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal seront reçues au plus tard à 14 h (heure locale), le 3 décembre 2002 par la Société des alcools du Québec (SAQ).

Le document complet d'appel d'offres est disponible du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :

Siège social	905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9
Centre de distribution de Montréal	2021, rue Des Futailles Montréal (Québec) - H1N 3M7
Centre de distribution de Québec	2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3

Un versement non remboursable de soixante-quinze dollars (75 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document complet d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant obtenu le document d'appel d'offres directement de la SAQ et ayant une place d'affaires au Québec sont admises à soumissionner. La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

PROCÈS DU POLICIER JOCELYN HOTTE

Un appel de détresse de la victime jugé « non fondé »

CHRISTIANE DESJARDINS

« JE T'AI laissé ta dernière chance. Ton père s'est fait tirer, han... » C'est après avoir reçu ces menaces au téléphone de la part de Jocelyn Hotte, un policier de la GRC avec qui elle refusait de renouer, que Lucie Gélinas, la voix éteinte par l'appréhension et au bord des larmes, a appelé le 9-1-1, le 17 juin 2001.

Hier, au procès de Hotte, accusé du meurtre prémédité de M^{me} Gélinas et de trois tentatives de meurtre, le jury a pu entendre l'enregistrement de l'appel. « Il est malade, c'est un malade », a-t-elle dit au répartiteur après lui avoir brièvement expliqué que son ex-conjoint l'avait menacée. Le répartiteur lui a conseillé de faire quelque chose, le même soir ou le lendemain. Parce qu'elle disait avoir « vraiment peur », il lui a envoyé une voiture de patrouille le soir même.

En début de nuit, deux policiers de Laval sont allés rencontrer M^{me} Gélinas, et sont repartis de chez elle une demi-heure plus tard, en notant sur leur feuille de route que l'appel était « non fondé ». Ils ont aussi noté : « Aucune menace, manipulation. »

Six jours plus tard, la femme de 37 ans et mère de trois enfants était assassinée par balles sur l'autoroute Métropolitaine. Les trois passagers qui se trouvaient avec elle dans sa voiture, étaient pour leur part blessés gravement par des projectiles.

Calme et inquiète à la fois...

Hier, les deux policiers de Laval sont venus raconter leur rencontre avec M^{me} Gélinas, la nuit du 17 juin. L'agente Nathalie Rufer a décrit M^{me} Gélinas comme « très calme » durant tout l'entretien.

Lors de cette rencontre, M^{me} Gélinas a rapporté les paroles de Hotte, a expliqué qu'il

rôdait sans cesse autour d'elle, qu'il la suivait, qu'il notait les numéros de plaque des voitures garées devant chez elle et les numéros de téléphone qu'elle recevait sur son téléviseur, qu'il avait bousculé le voisin d'en haut parce qu'il l'avait surpris à cet endroit. Elle a dit être convaincue qu'il avait son arme de service chez lui. Elle se demandait aussi si on accorderait de l'importance à sa plainte, étant donné que Hotte était policier.

M^{me} Rufer dit avoir rassuré M^{me} Gélinas à ce sujet, en lui disant notamment que « comme policiers, on n'avait pas besoin d'un tout croche », mais elle a compris que M^{me} Gélinas voulait surtout de l'information.

« On lui a expliqué qu'on ne pouvait pas arrêter son ex-conjoint pour ça. Elle ne voulait pas porter plainte, elle ne voulait pas lui faire de trouble. Elle avait elle-même des dé-

marches à faire parce qu'elle ne lui avait pas encore demandé d'arrêter de l'appeler. On lui a demandé pourquoi elle avait appelé la police, et elle a répondu : « Je voulais que vous le sachiez, au cas où il m'arriverait quelque chose. » Les policiers sont repartis en lui donnant des conseils de sécurité et en lui recommandant de tenir un journal de bord de tous les appels de Hotte.

Le collègue de M^{me} Rufer, Joël Sirois, a témoigné dans le même sens, en soutenant que M^{me} Gélinas était « très calme » lors de l'entretien. Il a toutefois reconnu que, lors d'une déclaration antérieure, il avait décrit M^{me} Gélinas comme « calme et inquiète ». Un peu plus tôt, des collègues de travail de la victime avaient témoigné que M^{me} Gélinas se plaignait du harcèlement de Hotte depuis leur rupture, survenue un mois avant le drame. Le procès se poursuit aujourd'hui.

VIDÉOTRON

Bouchard et Massé gardés « pour la dernière ligne droite »

MARC LESTAGE
Le Soleil

LES NÉGOCIATEURS spéciaux Lucien Bouchard et Henri Massé, président de la FTQ, ne participent pas à toutes les séances de négociations dans le conflit à Vidéotron, mais réservent leur intervention pour « le dernier droit », qui est encore très loin, semble-t-il.

« Il y a un gros déblayage à faire et des rencontres se tiennent au moins deux fois par semaine », a confirmé hier Alexandre Boulrice, porte-parole syndical.

Les travailleurs syndiqués de Vidéotron sont en grève depuis le 8 mai. « L'employeur a décrété un lock-out 15 minutes après, si bien qu'on ne sait plus trop s'il s'agit d'une grève ou d'un lock-out », a fait remarquer hier M. Boulrice.

Les premiers mois de ce conflit ont été marqués par de nombreuses pannes techniques résultant d'actes de vandalisme. Des grévistes de l'entreprise ont par la suite été accusés de méfaits.

Mais les deux parties ont promis de ne plus parler publiquement de leur conflit, lorsque le premier ministre Landry a annoncé l'intervention de l'ancien premier ministre Lucien Bouchard comme négociateur spécial. C'est à ce moment que le président de la FTQ, Henri Massé, est intervenu lui aussi.

Ces négociations risquent d'être très longues. « Nous avons répertorié 240 points sur lesquels le projet patronal était à la baisse », a indiqué hier le porte-parole syndical.

Le principal point en litige concerne le sort qui sera réservé aux 650 techniciens de l'entreprise dont Vidéotron n'a plus besoin. Ce service a été vendu à une filiale de la compagnie Entourage, entreprise qui est également responsable de l'entretien du réseau de Bell.

Les travaux des dernières semaines ont permis de déblayer le terrain, selon Louis Fournier, du service des communications de la FTQ. « M. Massé est en réserve de la République et il interviendra lors du « dernier droit », explique le représentant de la centrale.

En ce qui concerne les syndiqués en grève, ils ne semblent pas en savoir davantage que le public sur le déroulement des négociations.

« On nous a demandé de ne pas parler aux journalistes. On ne sait pas plus que vous ce qui se passe. Il n'y a personne de responsable de la négociation ici, ils sont tous rendus à Montréal », a-t-on expliqué hier.



Sophie Sureau, dans un hôpital de Singapour, où son conjoint Jeff Sisto et elle ont d'abord été soignés après l'attentat de Bali.

VICTIME DE L'ATTENTAT DE BALI

Sophie Sureau de retour au pays

SÉBASTIEN RODRIGUE

SOPHIE SUREAU, cette Québécoise gravement brûlée lors de l'attentat de Bali, est revenue au Québec dans la nuit de lundi pour être hospitalisée au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM).

La famille de Sophie Sureau avait lancé un appel à l'aide la semaine dernière pour assurer les frais médicaux astronomiques engagés pour soigner la jeune femme. Le gouvernement fédéral avait d'abord refusé d'aider la famille, mais Ottawa s'était ravisé quelques heures après le lancement d'une campagne de financement dont faisait partie la Croix-Rouge. Québec avait pour sa part accepté de payer l'hospitalisation de la jeune femme à son retour.

Son père, Réal Sureau, a préféré ne pas accorder d'entrevue hier, se contentant de dire que sa fille allait bien et que la famille était très contente de la voir de retour. La famille a également annoncé que la jeune

femme ne rencontrerait pas les médias parce que le voyage de Singapour à Montréal l'avait fatiguée.

Au moment où elle soignait ses blessures dans un hôpital de Singapour, la jeune femme de 30 ans avait appris que l'assurance fournie par son employeur contenait une clause d'exclusion en cas de terrorisme. Son transfert de Bali à Singapour avait déjà coûté 32 000 \$ et les frais d'hospitalisation ont ensuite fait grimper la facture à plus de 100 000 \$.

Le 12 octobre dernier, Sophie Sureau et quatre amis prenaient un verre au Sari Club, discothèque populaire de Bali, en Indonésie, quand une bombe a soufflé le bâtiment et tué près de 200 personnes. Le petit groupe d'amis se trouvait à 15 mètres de l'entrée du bar.

Vingt-trois pour cent du corps de Sophie Sureau est brûlé et la jeune femme a dû recevoir plusieurs greffes au bras gauche. Sa main gauche est brûlée au troisième degré et la moitié de son dos a été brûlé tout comme son pied droit.

Du patinage sur le canal de Lachine?

SÉBASTIEN RODRIGUE

LA VILLE de Montréal rêve d'aménager sur le canal de Lachine une patinoire comme celle du canal Rideau à Ottawa, mais de nombreuses études réalisées par Parcs Canada démontrent qu'une patinoire linéaire serait difficile à réaliser.

L'administration Tremblay a récemment demandé à des fonctionnaires de fournir un avis sur la transformation du canal de Lachine en patinoire. C'est le responsable de l'urbanisme au comité exécutif, Robert Libman, qui a relancé cette idée lors de son retour d'une conférence à Washington sur le développement des cours d'eau et des rivières. M. Libman indique, en entrevue téléphonique, que Montréal manque d'animation l'hiver alors qu'il y a de nombreux festivals et plusieurs activités pendant l'été.

Parcs Canada a déjà réalisé des recherches sur la faisabilité d'une patinoire sur le canal de Lachine depuis les années 70, indique Claude-Armand Piché, directeur du projet de revitalisation du canal de Lachine pour Parcs Canada. Ce projet avait toutefois été mis en veilleuse devant le manque d'intérêt de la Ville à l'époque.

M. Piché précise que ces études avaient conclu que l'installation d'une patinoire de plusieurs kilomètres serait difficile. Il y a d'abord la météo qui assure seulement une moyenne de 15 jours de glace suffisamment épaisse. Les piliers et les ponts situés le long du canal rendent aussi la glace instable à plusieurs endroits.

Les canaux doivent aussi être maintenus remplis pour éviter l'effritement des parois, ce qui rend la glace instable en raison de l'oscillation de l'eau. Puis des usines déversent de l'eau chaude à certains endroits, et il y a le passage d'une écluse à l'autre à solutionner.

M. Libman se dit bien conscient des difficultés techniques. C'est pourquoi il a demandé à des fonctionnaires d'explorer cette idée. « Il est possible de commencer par une petite phase comme le canal Rideau, qui n'a pas ouvert d'un seul coup », dit-il. M. Libman souligne également que l'entretien du canal de 14 km poserait des problèmes administratifs, puisqu'il traverse plusieurs arrondissements. M. Piché note qu'il serait possible d'aménager de petites patinoires près du marché Atwater et dans le bassin Peel. Parcs Canada a évalué à 150 000 \$ le coût d'entretien annuel d'une surface glacée sur le canal.

MOUSSEAU

Suite de la page E1

L'an dernier, sous l'égide du nouveau président du conseil d'administration, Jacques Laurent, la société d'État a finalement réalisé une étude de pré-faisabilité pour ensuite accorder le contrat à la firme montréalaise Spenova.

Les travaux sont pratiquement terminés et la murale sera inaugurée le lundi 16 décembre en présence du premier ministre Bernard Landry.

Pour Francine Grimaldi, compagne de vie de Mousseau pendant 23 ans (jusqu'à la mort de l'artiste en février 1991), il s'agit là d'un baume après de longues années d'attente. « C'était scandaleux de voir ça. J'ai tellement essayé de les faire se grouiller au fil des ans », a-t-elle lancé au cours d'une conversation téléphonique.

Selon elle, Hydro-Québec a pu travailler à la restauration à partir des plans d'origine de cette murale qui fait plus de 100 mètres carrés (4,57 x 22,86 m).

Ayant participé à la première exposition des automatistes, en avril 1946, et cosignataire de *Refus global*, Jean-Paul Mousseau a conçu la murale à partir de fibre de verre et de bandes verticales de résine colorée formant une surface rugueuse. Derrière, un ensemble de 4200 pieds de tubes de néon, actionné par logiciel, permet de créer un jeu de lumières s'allumant et s'éteignant de façon aléatoire.

De cette façon, l'oeuvre présente une succession de tableaux abstraits se modifiant imperceptiblement au fil des jours. À l'origine, la séquence de succession des tableaux était de 180 ans. Avec la nouvelle technologie, elle passera à... 175 000 ans.

Couleur et lumière

« Cette murale témoigne des deux principaux champs d'intérêt de Mousseau : la couleur et la lumière. Ici, les deux se chevauchent parfaitement. Mousseau y a étudié comment la couleur reflète la lumière », résume Pierre Landry, conservateur de la rétrospective que le Musée d'art contemporain avait consacré à l'artiste en 1997.

Il rappelle aussi que l'artiste avait été retenu à la suite d'un concours, ce qui était précurseur de la future politique du gouvernement québécois favorisant l'intégration d'oeuvres d'art dans de nouvelles constructions publiques, connue de nos jours sous le nom de « politique du un pour cent », allusion à la portion du budget global de chaque projet consacrée à une oeuvre.

La murale, dont la création avait coûté 22 000 \$, avait été inaugurée pour la première fois le 10 octobre 1962, en présence du ministre de l'Énergie, René Lévesque, et du premier ministre québécois de la Culture, Georges-Émile Lapalme.

Jean-Paul Mousseau a signé plusieurs autres oeuvres d'art public au cours de sa carrière. Son travail comprend les grandes murales rondes en céramique du métro Peel, la murale en céramique du métro Viau, d'autres oeuvres dans des églises, des écoles, au journal *The Gazette*, etc. Son travail inclut aussi d'importantes contributions (décor, costumes) aux arts de la scène.

Montréal se prépare à affronter les catastrophes

Une politique de sécurité civile en voie d'être adoptée

SÉBASTIEN RODRIGUE

COMMENT RÉAGIRA la nouvelle Ville si une autre douche de pluie verglaçante tombe sur la tête des Montréalais ?

Après 11 mois de gestation, l'administration municipale a dévoilé hier son projet de politique de sécurité civile qui établit les responsabilités des arrondissements et de la ville centrale en cas d'urgence de ce genre.

Le responsable de la Sécurité publique au comité exécutif, Peter Yeomans, soutient que ce plan permettra d'agir plus rapidement et de déployer davantage de ressources humaines et matérielles lors d'un sinistre. Cette politique vise à répondre aux obligations de la Loi sur la sécurité civile adoptée en décembre 2001 ainsi qu'à la réalité de la nouvelle ville, selon ses concepteurs.

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay,

M. Yeomans et les dirigeants des services d'urgence de Montréal ont présenté ce projet de politique aux élus municipaux hier et il sera soumis au vote à la réunion du conseil municipal, lundi prochain.

Depuis la fusion municipale, les arrondissements et la Ville ont des plans d'urgence intérimaire, mais cette politique deviendra la « pierre angulaire » des nouveaux plans d'urgence, selon M. Yeomans. « Avant, on avait 29 plans d'intervention, maintenant c'est important qu'on en ait un seul pour la nouvelle ville et qu'on ait des interventions concertées », a déclaré le maire Tremblay.

La ville centrale et les 27 arrondissements devront donc instaurer leur propre plan d'urgence en respectant la nouvelle politique municipale de sécurité civile. Le plan d'urgence de la Ville est sur la planche à dessin depuis mai dernier et devrait être terminé

sous peu, a précisé Jean-Bernard Guindon, directeur du Centre de sécurité civile de Montréal.

Ceux des arrondissements doivent être terminés d'ici janvier 2003. M. Guindon ajoute qu'il faudra ensuite former les employés municipaux et tenir des exercices de simulation. Il faudra donc attendre à la fin de l'année 2003 pour que soit complété le nouveau plan d'action de sécurité civile.

Quand surviendra une catastrophe, la Ville mettra en place quatre niveaux de coordination des mesures d'urgence. Le maire dirigera une cellule de gestion de crise avec le président du conseil d'arrondissement ainsi que les élus et le personnel pour le conseiller. Ils seront, entre autres, responsables de la déclaration d'état d'urgence, des dépenses extraordinaires et des relations avec les autres ordres de gouvernement. Le coordonna-

teur municipal de sécurité civile se chargera pour sa part de la coordination des représentants des services municipaux, de la mise en oeuvre du plan municipal de sécurité civile et de l'information. Les deux autres niveaux concernent l'action sur le terrain.

Le directeur du Service de sécurité incendie et coordonnateur municipal de sécurité civile, Alain Michaud, a indiqué que les arrondissements seront mis à profit pour les services aux sinistrés et les travaux publics notamment. Les arrondissements devront aussi se rendre service entre eux en cas d'urgence.

Peter Yeomans a rappelé que Montréal devra investir au moins 100 millions au cours des cinq prochaines années dans ses services d'urgence pour l'équipement seulement. Il a ajouté que Montréal s'engagera en ce sens dans le prochain budget qui doit être dévoilé la semaine prochaine.

Offres d'emploi

- 306 SANTÉ SERVICES COMMUNAUTAIRES
313 INFORMATIQUE
313 INFORMATIQUE
329 INDUSTRIEL MANUFACTURIER
340 EMPLOIS DIVERS
511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
548 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS
548 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS
548 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

workopolis.com cyberpresse.workopolis.com

Véhicules automobiles 500

Alarm-Zone Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

ADT Le plus important agent autorisé de ADT

340 EMPLOIS DIVERS
ACROÏTRE vos revenus?
Développez votre entreprise!

331 ENTRETIEN SECURITE CONCIERGERIE
BESON D'ENQUÊTES avec exp.

334 SERVICES DOMESTIQUES
AIDE DOMESTIQUE NON rémunéré.

348 MÉTHODES D'EMPLOI
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI

348 MÉTHODES D'EMPLOI
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI

350 COURS
Les œuvres du Cardinal Léger

400 Services personnels
LIGNES DE RENCONTRES

445 STUDIOS DE MASSAGE
CENTRE KAYLA

410 ASTROLOGIE OCCULTISME
APERÇU GRATUIT

419 BILLETTS DE SPORT, SPECTACLE
www.billetts.ca

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC.
BELLES étudiantes 18-23 ans

500 Véhicules automobiles
LAND ROVER

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

340 EMPLOIS DIVERS
ACROÏTRE vos revenus?

331 ENTRETIEN SECURITE CONCIERGERIE
BESON D'ENQUÊTES avec exp.

334 SERVICES DOMESTIQUES
AIDE DOMESTIQUE NON rémunéré.

348 MÉTHODES D'EMPLOI
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI

348 MÉTHODES D'EMPLOI
CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI

350 COURS
Les œuvres du Cardinal Léger

400 Services personnels
LIGNES DE RENCONTRES

445 STUDIOS DE MASSAGE
CENTRE KAYLA

410 ASTROLOGIE OCCULTISME
APERÇU GRATUIT

419 BILLETTS DE SPORT, SPECTACLE
www.billetts.ca

440 ESCORTES, RENCONTRES, ETC.
BELLES étudiantes 18-23 ans

500 Véhicules automobiles
LAND ROVER

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

511 CAMIONS, JEEPS, FOURGONNETTES
ASTRO 2000, 8 pass., vert forêt

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

VILLE-MARIE Suzuki C'EST VRAI #1 au Canada
XL-7/JLX 2002

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

550 AUTOMOBILES
ALBA MITSUBISHI LANCER ES 2003

Ne touchez pas au logo de Montréal!

KARIM BENESEAIEH

CONVAINCUS QUE le changement envisagé du logo de Montréal n'est qu'une perte de temps et d'argent, des conseillers de l'équipe Bourque somment l'administration Tremblay d'abandonner ce projet.

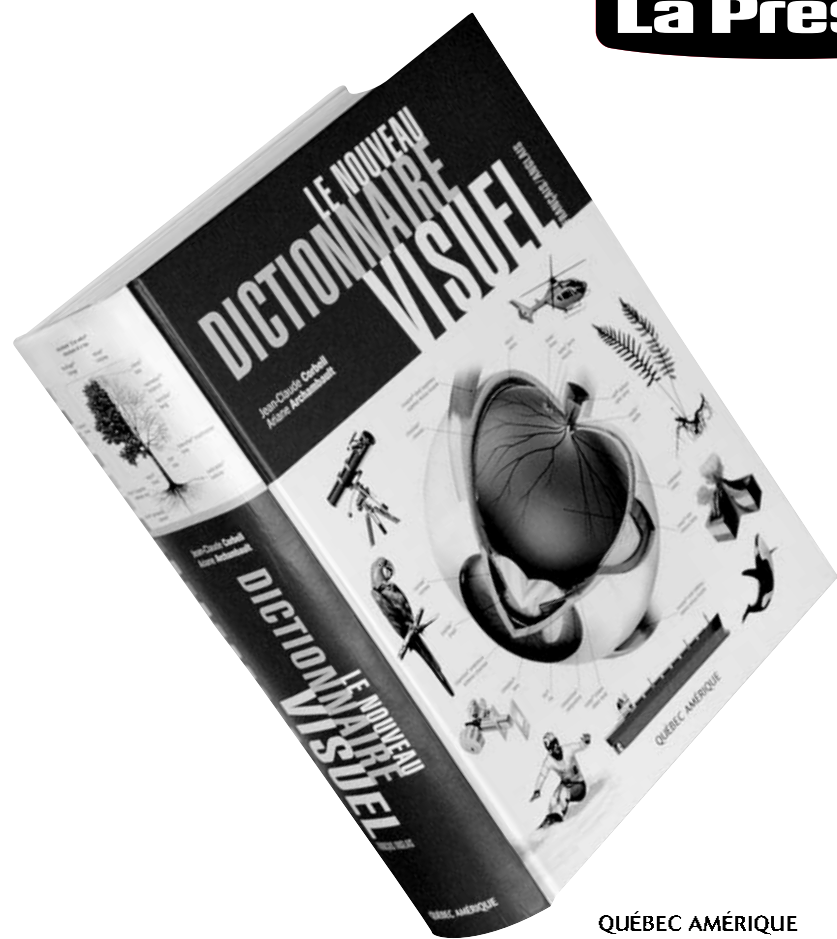
« Nous avons plusieurs chats à fouetter dans nos arrondissements, dit Christine Poulin, conseillère du Plateau-Mont-Royal. Nous n'avons même pas réussi à trouver 10 000 \$ pour faire une clôture pour chiens dans un parc : pouvons-nous dépenser des centaines de milliers de dollars pour remplacer tous les panneaux arborant le logo actuel ? » Des parcs aux noms

des rues en passant par les véhicules de la Ville, il en coûterait « de trois à quatre millions » pour refaire tous les logos, estime Mme Poulin. La tâche de trouver une nouvelle identification visuelle a été confiée à l'interne le mois dernier par le comité exécutif.

« On espère susciter un sentiment d'appartenance dans les anciennes villes de banlieue avec un nouveau logo, mais pourquoi s'enliser dans un débat aussi insignifiant ? » demande Nicolas Tétrault, également conseiller de Vision Montréal dans Plateau-Mont-Royal. Il dénonce en outre le manque de leadership du maire Gérald Tremblay qui n'aurait pas su, selon lui, créer ce sentiment d'appartenance.

LA SUPERGRILLE DU MOIS

La Presse



QUÉBEC AMÉRIQUE

EN NOVEMBRE,
100 gagnants mériteront
LE NOUVEAU DICTIONNAIRE VISUEL
et un t-shirt La Presse.

À SURVEILLER
dimanche

3096351A

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS AUX CRÉANCIERS DE TÉLÉGLOBE INC. ET DES AUTRES DEMANDERESSES ÉNUMÉRÉES DANS LES PRÉSENTES

(appelées ci-après les « demanderesse canadiennes »)

OBJET : AVIS DE PROCÉDURE DE RÉCLAMATION À L'ÉGARD DES DEMANDERESSES EN APPLICATION DE LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS AVEC LES CRÉANCIERS DES COMPAGNIES (« LACC »)

VEUILLEZ PRENDRE AVIS que le présent avis est publié en conformité avec une ordonnance de la Cour supérieure de justice de l'Ontario rendue le 13 novembre 2002 (« ordonnance »). Le tribunal a ordonné au contrôleur d'envoyer des formulaires de preuve de réclamation aux créanciers connus des demanderesse canadiennes. Toute personne qui n'a pas reçu de formulaire de preuve de réclamation et qui estime avoir une créance contre une des demanderesse canadiennes ayant pris naissance avant le 15 mai 2002 ou une créance qui a pris naissance après le 15 mai 2002 mais au plus tard le 13 novembre 2002 par suite de la fin d'un bail, d'un contrat, d'un contrat d'emploi ou d'une autre entente, que cette créance soit non déterminée, éventuelle ou autre, est invitée à faire parvenir une preuve de réclamation au contrôleur au plus tard à 17 h (heure normale de l'Est) le 10 décembre 2002 (la « date d'irrecevabilité des réclamations »).

LES RÉCLAMATIONS QUI N'AURONT PAS ÉTÉ RECUES À LA DATE D'IRRECEVABILITÉ DES RÉCLAMATIONS SERONT IRRECEVABLES ET ÉTEINTES À JAMAIS.

Les créanciers qui n'ont pas reçu de formulaire de preuve de réclamation de la part des demanderesse canadiennes ou du contrôleur sont priés de communiquer avec le contrôleur, a/s de Ernst & Young Inc., contrôleur nommé par le tribunal des demanderesse canadiennes (téléphone : (514) 879-6882 et télécopieur : (514) 871-8713) afin d'obtenir une trousse de preuve de réclamation.

FAIT à Montréal le 20^e jour de novembre 2002.

Les demanderesse canadiennes

Télélobe Inc.
Holding Financier Télélobe Ltée
Télélobe Canada S.E.C.
Services de gestion Télélobe Inc.
Télélobe Marine, Inc.
Télélobe Marine, L.P.
Services de gestion Télélobe Canada Inc.
3692795 Canada Inc.
Télélobe Vision Call Center Services,
General Partnership

ERNST & YOUNG

AVIS OBJET : TÉLÉGLOBE INC. ET LES AUTRES DEMANDERESSES ÉNUMÉRÉES DANS LES PRÉSENTES

(appelées ci-après « Télélobe »)

PRENEZ AVIS QUE l'ordonnance reconnaît que la Cour de la faillite pour le district du Delaware est compétente pour déterminer les intérêts de tout requérant à l'encontre des demanderesse américaines, établir une transaction à leur égard ou les modifier autrement, y compris les créanciers et les actionnaires des demanderesse américaines. Les demanderesse américaines sont les suivantes :

Télélobe Holdings (U.S.) Corporation
Télélobe Telecom Corporation
Télélobe Luxembourg LLC
Télélobe Holding Corp.
Télélobe Investment Corp.
Télélobe Communications Corporation
Télélobe USA Inc.
Optel Telecommunications Inc.
Télélobe Marine (U.S.) Inc.
Télélobe Puerto Rico Inc.
Télélobe Submarine Inc.

Les intéressés qui désirent demander la modification ou l'annulation de l'ordonnance du 13 novembre 2002 doivent produire une motion, dans les 14 jours suivant la date de la présente publication, auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, numéro du greffe : 02-CL-4528, objet : Télélobe Inc., moyennant un avis donné aux conseillers juridiques de Télélobe à l'adresse suivante :

Ogilvy Renault
Bureau 1100
200 King Street West
Toronto (Ontario) M5H 3T4
À l'attention de Derrick Tay
Mario Forte

Téléphone : (416) 340-6000
Télécopieur : (416) 977-5239

Le présent avis a été approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario.

3097088A

AMT
Agence métropolitaine de transport

APPEL D'OFFRES

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES : Fourniture et installation d'une clôture de bollards et chaînes sur le mail central du boulevard Pie-IX

Date et heure limites de réception des offres : Le 4 décembre 2002 à 11 h
Prix du document : 75 \$, toutes taxes incluses (chèque visé ou mandat fait à l'ordre de l'Agence métropolitaine de transport et n'est pas remboursable)

N° d'appel d'offres : AMT-12-BS-1629

Les documents d'appel d'offres sont en français et peuvent être obtenus ou consultés sur place à partir de 13 h 30 le 20 novembre 2002, du lundi au vendredi inclusivement de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant :

Agence métropolitaine de transport
500, Place d'Armes, 25^e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Pour renseignements : Chantal Bonhomme, Acheteuse (514) 287-1722

Les travaux faisant l'objet du présent appel d'offres consistent à fournir et installer une clôture de bollards et chaînes sur le mail central du boulevard Pie-IX. Pour plus d'information, voir le site Internet Pie-IX. Pour plus d'information, voir le site Internet de l'AMT à l'adresse : <http://www.amt.qc.ca/corpo/Appro/index.asp>

Seules les personnes, sociétés ou compagnies qui possèdent l'expérience pertinente à l'objet du contrat et qui ont acheté le document d'appel d'offres directement de l'AMT peuvent présenter une offre. L'AMT n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Francesca Torasso
Directrice, Approvisionnement et Informatique

3098314

DU LUNDI AU SAMEDI DANS

ACTUEL

La Presse

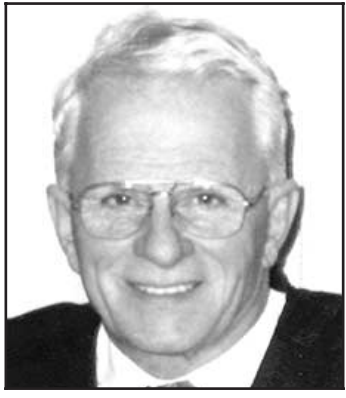
831

Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

- AREL, Guy
Montréal
- BERGERON, François
Montréal
- BISSONNETTE, Gérard
- BOURGAULT, Claude
Montréal
- BOUSQUET, Jacques
- DIONNE, Louis-Georges
Montréal
- FARAH-LAJOIE, Simone
Montréal
- GAUDET, Philippe
Pointe-Claire
- GAUTHIER, Gérard
Montréal
- LAFOND, Bernard
Montréal
- LAVOIE, Alexandre
- LEBEAU DESLAURIERS Mariette
- LEHMANN (Joyal), Annette
- LÉVEILLÉ, Yves
- MASSE (Lalonde), Francine
Joliette
- MEIGS, Mary Robert
Montréal
- MINEAU, Marthe
Montréal
- MYETTE, Rita
Longueuil
- O'GALLAGHER, D. Michael
- OUELLETTE, Claire
Montréal
- PICARD, Françoise (France)
- PLANTE, Gertrude (Blais)
Iberville
- RAJOTTE, Léo
Boucherville
- THIBAUT, Martin
St-Lambert
- TRUDEAU (Cathala), Fernande
Montréal
- VILLENEUVE, Fernande
Ville Mont-Royal

DÉCÈS



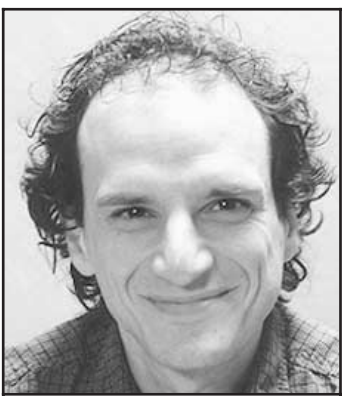
AREL, Guy
1932 - 2002

À Montréal, le 18 novembre 2002, à l'âge de 69 ans, est décédé Guy Arel, époux de Lise Walsh. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Diane (Gilles Chevrier) et Linda (Jeb Anderson), ses petits-enfants Trinity, Martin, Leilak, Imanuel, Emilie et Félix, ses frères et soeurs Lucien, Simone, Charles, Germain, Jeannine et Florian, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé au

Complexe funéraire T. Sansregret
4419, rue Beaubien Est
Montréal (Québec) H1T 1T2

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 novembre en l'église St-Jean-Vianney (coin 26e Av. et Beaubien) à 13 h et de la inhumation au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 10 h.

La famille tient à remercier le personnel de l'hôpital Santa-Cabrini pour la qualité et l'humanité des soins prodigués.



BERGERON, François
1961 - 2002

À Montréal, le 16 novembre 2002, est décédé M. François Bergeron. Il laisse dans le deuil sa femme Linda Dufour, ses enfants Alex, Pénélope et Filipe-Olivier ainsi que de nombreux amis et parents et collègues de travail.

Un service religieux, en présence des cendres, sera célébré le jeudi 21 novembre à 10 h 30 à l'église St-Pierre-Claver (coin St-Joseph-Delormier). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VIRAGE

Un don pour la vie
Un don pour l'espoir et
pour l'entraide

VIRAGE

Groupes d'entraide pour personnes atteintes de cancer et leurs proches
CHUM, Hôpital Notre-Dame
pavillon Mailloux local K1253-5
1560, rue Sherbrooke Est
Montréal, Qc H2L 4M1
(514) 890-8000 poste 28139

PM18

Éviter les devinettes

ANDRÉ TRUDELLE LE BRIDGE

atruvell@lapresse.ca

La main qui suit est survenue dans la demi-finale du tournoi Vanderbilt, il y a quelques années. Elle illustre bien que la patience à la table de bridge peut rapporter des dividendes, Sud joue la manche à K et Ouest entame de la Dame de Tr.

Donneur: Nord			
Vulnérabilité: tous			
NORD			
♠ 73			
♥ 1075			
♦ R987643			
♣ 3			
OUEST		EST	
♥ V96		♠ A852	
♥ 983		♥ V4	
♦ A5		♦ 102	
♣ DV86		♣ 10542	
SUD			
♠ R104			
♥ A862			
♦ V			
♣ AR97			
Les enchères:			
NORD	EST	SUD	OUEST
2 SA	passé	3 K	passé
4 K	passé	5 K	passé
passé	passé		
Entame: Dame de Tr			

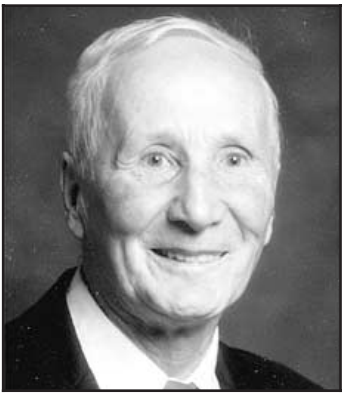
Infographie La Presse

L'enchère de 2 SA par Nord indique un barrage dans une couleur mineure. La réponse de 3 K demande quelle est cette couleur mineure ? Sud aime sa main et demande la manche à K.

Le déclarant gagne l'entame de l'As de Tr et joue le Valet de K. Si Ouest gagne de l'As, il peut revenir Co ou Pi. S'il revient Co, il donne le contrat. S'il revient Pi, le contrat chute. Comment savoir ?

Pour éviter la devinette, Ouest laisse filer le Valet de K que le Roi gagne. Retour K vers la Dame. Ouest encaisse alors son As d'atout et Est signale violemment de la Dame de Pi. Il n'y a pas d'ambiguïté. Est revient Pi et la défense prévaut.

La patience d'Ouest a permis de trouver la bonne défense et d'éviter un choix difficile.



BISSONNETTE, Gérard

À la résidence Berthiaume du Tremblay, le 15 novembre 2002, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Gérard Bissonnette, époux de feu Georgette Giguère et ex-conjoint de feu Gilberte Savaria. Il laisse dans le deuil sa fille Yolande (Normand Dufort), ses petits-fils Alain (France Gauvreau), Stéphane (Valérie Roberge), ses arrière-petits-enfants Jasmine, Nicolas et Jérémie, ses frères et soeurs Liliane (Paul Cloutier), Sr Jeanne-Mance c.n.d., Madeleine, Pierrette, Richard, Marcel (Mariette), son beau-frère José Langlois, ses belles-soeurs Anne et Rita, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La famille accueillera parents et amis au Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
Tél.: (514) 270-3112

Le vendredi 22 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, et le samedi à compter de 11 h. Les funérailles en présence des cendres auront lieu le samedi 23 novembre à 13 h en l'église de la Visitation, 1847, boul. Gouin Est, Montréal. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation de l'Institut Nazareth et Louis Braille seraient appréciés.



BOURGAULT, Claude
1955 - 2002

À Montréal, à l'hôpital Notre-Dame, le 18 novembre 2002, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Claude Bourgault, fils de Charles Bourgault et de Alida Anglehart, époux de Nicole Gauthier. Outre ses parents et son épouse, il laisse dans le deuil ses précieuses filles Nancy (François) et Chantal, sa soeur Johanne (Michel), ses frères André (Denise) et Sylvain (Anne). Il laisse également dans la peine sa belle-mère, ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi que parents, collègues de travail et amis. La famille vous accueillera au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Une réunion de prières aura lieu à la chapelle le vendredi 22 novembre à 20 h 30 et de là au Repos St-François d'Assise. Heures de visites: jeudi de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h 30. Des dons en sa mémoire à la Fondation Palli-Ami seraient appréciés. La famille tient à remercier vivement le personnel soignant des soins palliatifs et du 5e C-D de l'hôpital Notre-Dame (CHUM) pour leur générosité et la qualité des soins offerts.

Décès, prières, remerciements

900

Petites annonces

www.capsesse.ca



BOUSQUET, Jacques

À son domicile, paisiblement, le vendredi 15 novembre 2002, à l'âge de 53 ans, Jacques Bousquet nous a quittés. Il laisse dans le deuil sa conjointe Annie Langlois, sa mère Yvette Beaulé Bousquet (feu Marcel Bousquet), ses trois enfants Patrick-Steve, Stéphanie-Kim, Nathalie-Eve et leur mère Johanne Lapiere Bousquet, ses frères Robert (Monique Ouimet), feu Serge (Louissette Soucy) et Alain. Il laisse aussi dans la peine ses beaux-frères et belles-sœurs, ses neveux et nièces ainsi que parents et amis. La famille vous accueillera au :

Complexe funéraire Urgel Bourgie
2630, rue Notre-Dame Ouest
(angle Charlevoix)
www.urgelbourgjie.com

le mercredi 20 novembre de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 novembre à 13 h 30 en l'église Sainte-Brigide, rue Alexandre de Séve, angle René Lévesque (stationnement situé au 1174, rue Champlain) à Montréal et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à VON Montréal inc. (Les infirmières de l'Ordre de Victoria), 1246, rue Bishop, Montréal (514) 866-6801. Jacques Bousquet était président-fondateur de Versions Logiques VL inc.

DIONNE, Louis-Georges

1929 - 2002

À Montréal, le 18 novembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Louis-Georges Dionne. Il laisse dans le deuil ses 3 enfants Yolande (Gaétan Cossette), Jean-Marc (Marie-Andrée Labrecque) et Lucie (Daniel Bradshaw) ainsi que ses 3 petits-fils Benoît, Pierre-Luc et Paul-Henri, ses frères et sœurs, parents et amis. La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire Urgel Bourgie
3955, Côte-de-Liesse (angle Ste-Croix)
Saint-Laurent
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le samedi 23 novembre à 17 h en la chapelle du complexe, 3955, Côte-de-Liesse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association du diabète du Québec seraient appréciés. Heures de visite: le vendredi 22 novembre de 18 à 22 h, le samedi 23 novembre de 13 à 17 h.

FARAH-LAJOIE (Gadoua), Simone

1913 - 2002

À Montréal, le 18 novembre 2002, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Simone Gadoua, épouse de feu Roméo Farah-Lajoie. Elle laisse dans le deuil ses fils Jacques (Lise Bourdon) et Claude (Diane Goulet), ses petits-fils André, Pierre (Manon), Daniel (Dominique Duval), Robert (Line Fortier), sa petite-fille Julie (Hugo Lambert), ses arrière-petits-fils Victor, Théo Lambert, Charles Farah-Lajoie ainsi que d'autres parents et amis. La famille vous accueillera à la chapelle de :

Mausolée St-Martin, édifice à l'arrière du Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
le dimanche 24 novembre de 14 h à 17 h, suivi d'une réunion de prières. Au lieu de fleurs, des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

GAUDET, Philippe

1958 - 2002

À Pointe-Claire, le 14 novembre 2002, à l'âge de 43 ans, est décédé Philippe Gaudet, sergent-détective au Service de la Police de Montréal. Il laisse dans le deuil sa conjointe Hélène Ferland, son fils Charles, ses parents Gabrielle et Robert Gaudet, son frère Yvon, sa sœur France, sa nièce Marie-Eve Leboeuf et son fils Marc-André Leboeuf ainsi qu'autres parents, amis et collègues de travail au SPVM. Un service religieux en présence des cendres aura lieu en l'église St-Joachim, 2 rue Ste-Anne, Pointe-Claire, le vendredi 22 novembre à 11 h 30. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 9 h 30. Veuillez compenser l'envoi de fleurs par des dons à la Société canadienne du cancer.

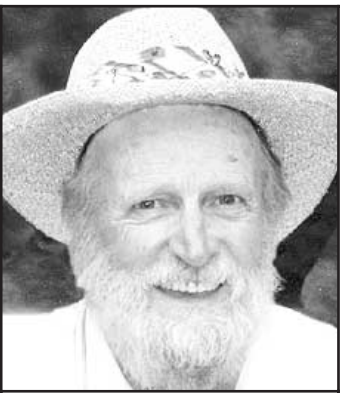
Direction: **Alfred Dallaire inc.**
(514) 270-3112

LAFOND, Bernard

À l'hôpital Notre-Dame, le 17 novembre 2002, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Bernard Lafond, époux de Janine Adam. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses trois enfants, Yanick (Michel), Christian (Diane) et Jolène (Eric), ses petits-enfants, François, Stéphanie, Patrick, Marie-Pier et Roxanne, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs ainsi que plusieurs parents et amis. Il sera exposé au :

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
4231, boul. St-Laurent, Montréal
(514) 270-3112

le mercredi 20 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le jeudi 21 novembre, à 13 h 30 en l'église Notre-Dame-de-la-Salette, 3535, avenue du Parc. Salon ouvert jeudi dès 11 h 30. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Palli-Ami de l'hôpital Notre-Dame seraient appréciés.



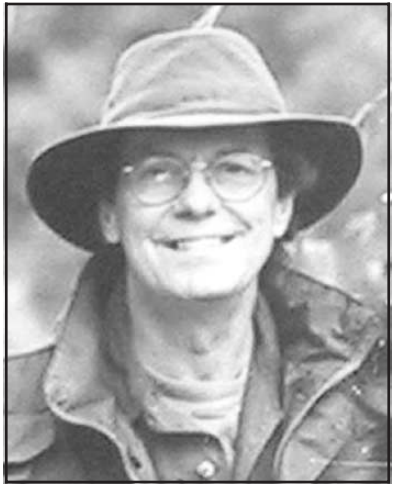
LAVOIE, Alexandre

1930 - 2002

Fondateur de Vitrière A. Lavoie Itée
À l'hôpital de Saint-Jérôme, le 19 novembre 2002, à l'âge de 72 ans, est décédé paisiblement monsieur Alexandre Lavoie, époux depuis 48 ans de Françoise Legris, tous deux résidents de Saint-Faustin.

Il quitte avec amour son épouse Françoise et ses enfants Sylvie (Pierre Forget et ses enfants), Francine (Jean Drolet), Gilles (Rolande Lévesque), Guy (Chantal Dubois), Marc (Lucie Nadeau) et Patrick (Nathalie Boisjenu), ses petits-enfants Geneviève, Caroline, Stéphanie, Frédéric, Vincent, Julien, Alexandre, Ariël, Jérémie, Fabien et Judith. Il quitte aussi sa sœur Madeleine et ses frères Jacques et Gérard, des belles-sœurs et beaux-frères ainsi que de nombreux neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis le jeudi 21 novembre à compter de 14 h au :

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin E., Duvernay, Laval
Une messe sera célébrée le vendredi 22 novembre à 11 h en l'église St-Martin, 4080, boul. St-Martin Ouest, suivie de l'inhumation au cimetière St-Martin. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi ouverture dès 9 h. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à Epilepsie Montréal Métropolitain.



« Le courage est de donner raison à ce que l'on ne peut pas changer »

Yves Léveillé

1942-2002

C'est le 17 novembre que Yves nous a quittés. Son souvenir restera vivant dans le coeur de tous ceux et celles qui l'ont connu, chéri et admiré.

Il laisse dans le deuil sa conjointe Mariette Labrecque, ses enfants Luc, Stéphane (Ann Miller), Anne-Marie (Marc Limoges), ses petits-enfants Geneviève, Dominic et Gabrielle, son beau-père Jean Labrecque, ses frères et sœurs Michel, Claude-Henri, Louise, Marie, Claire, beaux-frères, belles-sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines.

Sont profondément touchés par ce départ, les amis intimes qui l'ont majestueusement accompagné jusqu'à la fin. Ce deuil est aussi vécu par plusieurs autres amis et de nombreux collègues de travail.

La famille recevra parents et amis les 20 et 21 novembre au :

Complexe funéraire Alfred Dallaire / Cimetière près du fleuve,
2750, Marie-Victorin Est, Longueuil, (450) 270-3114

Il n'y aura pas de service religieux. L'inhumation des cendres aura lieu à une date ultérieure. Des dons à l'unité des soins palliatifs de l'hôpital Général de Montréal seraient appréciés.

LEBEAU DESLAURIERS, Mariette

1929 - 2002

Au centre hospitalier du Lakeshore, le 17 novembre 2002, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Mariette Lebeau Deslauriers, épouse de Marcel Deslauriers. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Daniel (Linda Aitchison), Josée, Julie-Ann (Wayne Duclos), Yan (Martine Beaulieu) ainsi que ses petits-enfants Dania, Liana, Bianka et Adrina-Jaëlle. Selon ses volontés, elle sera exposée et sa famille recevra vos condoléances au :

Centre funéraire Ste-Anne-de-Bellevue
107, rue Ste-Anne
Ste-Anne-de-Bellevue

le jeudi 21 novembre 2002, de 13 heures à 22 heures et une cérémonie aura lieu le vendredi 22 novembre à l'église Ste-Anne-de-Bellevue, 1, rue de l'Église, Ste-Anne-de-Bellevue, à 11 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.



LEHMANN (Joyal), Annette

1902 - 2002

Paisiblement, à l'âge de 100 ans, s'est éteinte Annette Joyal, épouse de feu docteur Heinz E. Lehmann. Elle laisse dans le deuil son fils François ainsi que son épouse Ghislaine Deveault, ses petits-fils Hugo (Heather Sago) et Joël (Isabelle Trudel Benoit), sa sœur Laurence et plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au :

Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525, ch. de la Côte-des-Neiges
Montréal - (514) 342-8000

le mercredi 20 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Les funérailles auront lieu le jeudi 21 novembre à l'église St-Gabriel, 2157, rue Centre à Pointe-St-Charles (Montréal) et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Institut Nazareth-Louis Braille, en sa mémoire. La famille veut exprimer ses sincères remerciements au personnel des Jardins Intérieurs (3e étage) pour la qualité de leurs soins.

MASSE (Lalonde), Francine

1951 - 2002

À Joliette, le 18 novembre 2002, à l'âge de 51 ans, est décédée Francine Lalonde, épouse de Jean-Serge Masse. Elle laisse dans le deuil son époux Jean-Serge, ses enfants Natacha et Yan ainsi que leur famille, sa mère Anna, sa sœur Pauline, ses frères Robert, Gilles, Maurice et Claude ainsi que leur conjoint(e)s, ses nièces et neveux, autres parents et de très nombreux amis. Francine sera exposée à la :

Maison funéraire Garceau & Garceau inc.
636, boul. Manseau, Joliette

le jeudi 21 novembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 23 novembre, en l'église de Ste-Béatrix, service à 13 h 30. Parents et amis sont priés de se rendre directement à l'église. Direction funéraire:

Garceau & Garceau inc.
Joliette

MEIGS, Mary Roberts

Est décédée à l'âge de 85 ans à l'hôpital Général Juif de Montréal, le 15 novembre 2002. Outre sa compagne de longue date Marie-Claire Blais, elle laisse dans le deuil ses nièces et neveux ainsi que des petites-nièces et petits-neveux qui résident aux États-Unis. Elle manquera beaucoup aux membres des comités littéraires et artistiques au Canada comme aux États-Unis ainsi qu'à de nombreux amis. Sa famille souhaite remercier particulièrement ses aidantes dévouées: Anne, Claire, Elizabeth, Joanna, Leonilla, Loretta, Suzanne, Sylvie, Verena ainsi que les infirmières de l'Ordre de Victoria (VON) Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à VON Canada ou au "The Money for Women Fund" aux États-Unis. Une rencontre commémorative sera annoncée plus tard.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. N.B.
REMERCIEMENTS à saint Jude pour faveur obtenue. D. F.

MINEAU, Marthe

1910 - 2002

À Montréal, le 19 novembre 2002, à l'âge de 91 ans, est décédée Marthe Mineau, fille de feu J. A. Mineau et de feu Lia Coult. Elle laisse dans le deuil sa sœur Jacqueline (L. H. Gariépy), sa belle-sœur Elizabeth Rainboth, ses nombreux neveux et nièces ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire St-François d'Assise et Urgel Bourgie
6700, Beauharnois E., Montréal
www.urgelbourgjie.com

Une liturgie de la Parole aura lieu le vendredi 22 novembre à midi en la chapelle du complexe et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: vendredi de 10 h 30 à midi.

MYETTE, Rita

1926 - 2002

De Longueuil, le 16 novembre 2002, à l'âge de 76 ans, est décédée Mme Rita Myette. Elle laisse dans le deuil ses deux enfants: Pierre (Catherine) et Ann (Patrice), ses deux petits-enfants: Francis et Philippe, sa sœur Thérèse et sa cousine Claire, ainsi que plusieurs autres parents et amis. Les funérailles en présence des cendres seront célébrées ce samedi 23 novembre à 13 h en la co-cathédrale St-Antoine de Longueuil (coin St-Charles et Chemin Chambly). Un don au centre d'oncologie de l'hôpital Charles-Lemoyne serait grandement apprécié.

Direction: **La Maison Darche**
Réseau Dignité



O'GALLAGHER, D. Michael

Le connaître était un privilège, être son ami était un plaisir.

Michael était un homme passionné. Passionné pour sa famille, ses amis et son entreprise qu'il fonda et amena, à partir d'une vision personnelle et dans un temps relativement court, à être la troisième plus grande compagnie privée immobilière d'édifices à appartements. Individu aux talents multiples, Michael a su conserver, à travers tous ses succès, un sens de l'humour très spécial qui lui permit de rester bien ancré et de s'entourer d'un groupe très vaste et diversifié d'amis. Extrêmement fier de ses racines irlandaises et montréalaises, son acquisition du Village Olympique en 1998 couronnait l'ensemble des 39 propriétés de MetCap Living (Metro Capital Group) en Colombie Britannique, Ottawa et Toronto.

Michael était un entrepreneur extraordinaire et il avait ce rare don d'avoir une vision et de la réaliser. Dans sa vie remarquable et si courte, il a gravé une impression indélébile sur un nombre impressionnant de personnes qui étaient fières de faire partie de sa famille, ses amis ou ses employés. Son endurance était légendaire mais nulle part fut son courage plus inspirant que durant sa longue lutte contre le cancer. Compris tenu de ses réalisations (parfois contre toute chance) la gravité de sa maladie ne semblait qu'un simple recul qu'il vaincrait éventuellement. C'est avec tristesse que nous sommes forcés de pleurer la mort de ce merveilleux homme de 45 ans, père de cinq enfants. Lui survivent son épouse, Alanne, ses enfants Graham, Gregory, Breanne, Bryden et Rory, son père John, sa belle-mère Nicole Paquette, ses frères Danny (Kelly) et James, ses beaux-frères Eric (Carolyn) et Marc (Carole), sa belle-mère Pat Perry, son beau-frère George et sa belle-sœur Annette (John). Prédécedé par sa mère Betty Murphy. Parents et amis sont invités au :

Salon funéraire Trull
"North Toronto", 2704 rue Yonge
(5 blocs au sud de Lawrence)

mercredi de 19 h à 21 h et jeudi de 14 h à 16 h et 19 h à 21 h.

Le service funéraire aura lieu à l'église Blessed Sacrament (rue Yonge au sud de Lawrence) vendredi à 11 h.

Si vous le désirez, vous pouvez faire un don au Bone Marrow Transplant Unit de l'hôpital Princess Margaret de Toronto.

OUELLETTE, Claire

1946 - 2002

À Montréal, le 12 novembre 2002, à l'âge de 56 ans, est décédée Mme Claire Ouellette, fille de feu M. Roland Ouellette et de Mme Marie-Jeanne Campeau. Outre sa mère, elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs, ses neveux et nièces ainsi que d'autres parents et amis.

La famille recevra les condoléances le samedi 23 novembre dès 10 h 30 à l'église St-Javier, Mirabel. Les funérailles suivront à 11 h et l'inhumation au cimetière du même endroit. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation québécoise des maladies mentales seraient appréciés. Direction:

Les salons funéraires Guay inc.
17745, rue Victor, St-Javier



GAUTHIER, GÉRARD

1917 - 2002

À Montréal, le 14 novembre 2002, à l'âge de 85 ans, est décédé monsieur Gérard Gauthier, époux de feu Madeleine Bourgoing.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Denis (Nicole Faucher), Pierre, Normand (France Bérubé), Michel (Claire Charbonneau), Marie-Hélène (Christian Murphy) et Christiane, onze petits-enfants, cinq arrière-petits-enfants, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, de même que de nombreux neveux et nièces, et plusieurs amis(es). Il rejoint, outre son épouse, ses enfants bien-aimés Francine et François.

Son implication aura été marquée de plusieurs façons. Il fut notamment directeur de la J.O.C., membre-fondateur et directeur de la revue La Laurentie, Fondateur et président directeur général des Forges canadiennes inc., directeur des immeubles de la Place des arts et directeur-gérant de la Gestion des Trois Pignons inc.

La famille accueillera parents et amis(es) au :

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2590, rue Rouen, Montréal

mercredi et jeudi de 14 à 17 heures et de 19 à 22 heures, vendredi à compter de 9 heures.

Les funérailles auront lieu de vendredi 22 novembre à 11 heures, en l'église St-Anselme, 2700 rue Rouen, Montréal, suivies de l'inhumation au cimetière Repos St-François d'Assise, 6893 rue Sherbrooke est, Montréal.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la paroisse St-Anselme seraient appréciés.

Les enfants de Gérard Gauthier tiennent à remercier vivement le personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame pour leur générosité et la qualité des soins offerts.



PICARD, Françoise (France)

1923 - 2002

Le 16 novembre 2002, paisiblement et entourée de sa famille, est décédée Françoise Picard. Elle laisse dans le deuil son époux Laurier Auclair, ses trois enfants, Daniel, Mugette, Maryse et leur conjoint, ses petits-enfants, Alexandre, David, Raphaël, Marie-Jade, Jasmine et Béatrice. La famille recevra les condoléances le samedi 23 novembre à 13 h 30, à l'église de l'Acadie (Saint-Jean-sur-le-Richelieu). Le service religieux suivra à 14 h 30. L'inhumation sera faite ultérieurement en privé. En guise de sympathie, nous invitons ceux qui le désirent à faire un don à l'équipe des soins palliatifs "Au diapason inc." 950, rue Principale, Cowansville, Qc, J2K 1K3, ou à la Société canadienne du cancer. Arrangements funéraires:

Les Résidences funéraire Bessette
Tél.: 450-539-1606 ou 1-888-730-6666
Télex.: 450-539-3035

PLANTE, Gertrude (Blais)

1930 - 2002

Subitement à Iberville le 17 novembre 2002, à l'âge de 72 ans est décédée Mme Gertrude Blais épouse de feu Gabriel Plante. Elle laisse dans le deuil ses enfants: François (Louise Roy), Vincent, Renée, Frédéric (Caroline Rémillard), Emmanuelle, 5 petits-enfants: Maxime, Béatrice, Etienne, Alexandrine, Raphaël, 2 frères: Marcel (Danielle Giguère), René, plusieurs beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces et autres parents et amis.

Exposé mercredi le 20 novembre à compter de 19 h au résidences funéraires:

Claude & Edgar Le Sieur
530-4e rue, Iberville

Les funérailles auront lieu jeudi le 21 à 11 h en l'église Sacré-Coeur d'Iberville suivies de l'inhumation à Iberville. Jeudi ouverture des salons à 9 h. Des dons à la Fondation de l'hôpital Haut-Richelieu seraient appréciés.

RAJOTTE, Léo

1927 - 2002

De Boucherville, le 18 novembre 2002, à l'âge de 75 ans, est décédé M. Léo Rajotte, époux de Lise Gervais. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean (Kerry Tobin), Chantal (Gabriel Clément) et Paule (Jean-Luc Roussy), ses petits-enfants Gaëlle, Simon, Édith, Vincent, Anouk, Robin, Francis, Lauriane, Billie-Manon, Marielle et Blaise, ses sœurs Madeleine et Lisette (Pierre Gélinas), sa belle-sœur Louise Trudeau Rajotte, ses neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au :

Complexe funéraire Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champlain
(à l'Est de Montarville
sortie 19 de la route 132)
Boucherville

Les funérailles auront lieu le vendredi 22 novembre à 11 h en l'église Ste-Famille, 560, boul. Marie-Victorin, Boucherville. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 9 h.



THIBAUT, Martin

1919 - 2002

À St-Lambert, le 17 novembre 2002, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Martin Thibault, époux de Solange Laberge. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, Richard (Sylvie Houle) et Michel, ses petits-enfants, Valérie, Gabriel, Jean-Philippe et Samuel, ses sœurs, Germaine et Pauline, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire Urgel Bourgie
63, Lorne, St-Lambert
www.urgelbourgjie.com

Les funérailles auront lieu le jeudi 21 novembre, à 11 h, en l'église St-Lambert, 41 Lorne. Des dons à un organisme de votre choix seraient appréciés. Heures de visites: mercredi de 19 à 22 h et jeudi à compter de 10 h.

TRUDEAU (Cathala), Fernande

1919 - 2002

À Montréal, le 19 novembre 2002, à l'âge de 82 ans, est décédée Fernande Cathala, épouse de Ulysse Trudeau. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique (Laurent Picard), Diane (Jean-Pierre Rochon), Liette (Michel Vallée), Suzanne (Réal Bleau) et Richard (Jocelyne Moquin), ses petits-enfants: Stéphanie, Jocelyn, Patrice, Annie, Marie-Noëlle, Geneviève, Eveline et Sébastien, ses arrière-petits-enfants Maxime et Maxime, ses trois sœurs Thérèse, Denise et Mireille, beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que parents et amis. La famille recevra les condoléances au :

Complexe funéraire Urgel Bourgie
St-François d'Assise
6700 Beauharnois est, Montréal
www.urgelbourgjie.com

Une liturgie de la parole sera célébrée le vendredi 22 novembre 2002 à 11 h en la chapelle du complexe. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visite: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi dès 9 h.

Des dons à la Société Alzheimer seraient appréciés.

VILLENEUVE, Fernande

À Ville Mont-Royal, le 19 novembre 2002, est décédée Fernande Villeneuve. Outre son époux Amin Khoudy et ses deux fils Michel et Karl, elle laisse dans le deuil deux sœurs, quatre frères ainsi que des belles-sœurs, beaux-frères et les beaux-parents Michel et Claudia Khoudy. Selon ses volontés, les funérailles auront lieu en privé. Fernande s'est fortement impliquée dans le domaine de la santé mentale et elle invite les gens à contribuer financièrement pour cette cause. Faire parvenir vos dons à La Parentine, 10780, rue Laverdure, Montréal, Qc, H3L 2L9, tél.: 514-385-6786.

Direction funéraire **Urgel Bourgie**
www.urgelbourgjie.com

PRIÈRES

MERCi MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. G.P.



aux œuvres
du Cardinal Léger
exprime vos
condoléances et
aide les plus pauvres
du monde; ceux
d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éprouvée.
Pour information: (514) 485-2421

9e ANNIVERSAIRE



LUCILLE THIBAUT GATIEN

Cet anniversaire rappelle un bien triste souvenir. Nous te remercions pour le bonheur que tu as semé durant ta vie. Ta famille

MOT MYSTÈRE

CHEVEUX ET COIFFURE - Un mot de 7 lettres

E F F I L E R O L E G R A R E
 M T H E I F F E K P K E P I R
 R E S S I A P E R A E D S O I
 O R A G I F V R E C H A U H D
 F E M F N R O R N E R S E C N
 E T E I S O I A O A S R A E O
 E A Z N E O L C I R T O R S L
 L G C F N B E I R E I T U P B
 E E E U Q O T N A S F P E A O
 V R E P U A T E U A E I R R N
 E G R I S I E O D R U B L T N
 H I O U A E S I C H E C H E E
 C L D R R E L E N N A B U R T
 E P E R C R O G I T E P M I E
 E L L I S E R E N N E R T E T

- | | | | |
|----------|-----------|----------|-----------|
| AFRO | DRU | IMPETIGO | SECHOIR |
| ANNELE | ECHEVELEE | KEFFIEH | SHAKO |
| BARBE | ECZEMA | KEPI | SPARTERIE |
| BLANC | EFFILER | LONGS | TAUPE |
| BLONDIR | EPAISSE | NATTER | TETE |
| BONNET | ETAGER | NOIRAUD | TIARE |
| CAPE | ETRENNER | NOIRE | TIF |
| CARRE | FER | ORNER | TOQUE |
| CHECHE | FIGARO | PLI | TORSADER |
| CISEAU | FILET | RACINE | URAEUS |
| COTONNEE | FIN | RARE | VOILETTE |
| CREPE | FORME | RASER | |
| CREPUS | GEL | RESILLE | |
| DOREE | GRIS | RUBAN | |

Solution du dernier problème : **PREDATEUR**

20/11/2002

11147

LA PHRASE SECRÈTE

Thème: Citation de Laurent Guiot

Placez les lettres de chaque colonne dans la case appropriée de manière à former une phrase complète. Les mots sont séparés par une case noire.

E	N	E	I	O	A	R	I	S	C	S	L
O	M		A	M		G	E	N	T		O
O	M		A	M		G	E	N	T		O

Solution du dernier numéro : Il sied bien d'être obscur aux hommes éclairés!

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

20 novembre 2002

06631

HORIZONTELEMENT

- Se dit d'un feuillage persistant.
- Tache ronde sur l'aile d'un insecte - Surface de cordage d'une raquette de tennis.
- Religieuse - Blonde douce.
- Introduit une condition - Se lit avant de manger - Dans la gamme.
- Sélectionné - Feints.
- Vif plaisir pris à quelque chose - Voie publique - Instrument de dessinateur.
- Petite quantité de lait - Première page d'un journal.
- Hurllement - À moi - Oiseau grimpeur très coloré.
- Toile légère - On y voit des animaux en cage.
- Ville de la Mésopotamie - Indique une succession.
- Partie d'un organisme vivant - En matière de - Titre abrégé.
- Fait partie de la parenté - Est cultivé pour la beauté de ses fleurs.

VERTICALEMENT

- Opération mathématique.
- Orthographe - Se fait sur une peau tendue - Pouffé.
- Pas à eux - Rend ininflammable.

- Pour épouseter - Habit masculin de cérémonie.
- Troisième personne - Partie d'un canif - Indique une négation.
- Rognons - Pourrie.
- Faire du tort à - N'a pas toujours 365 jours.
- Après la communion - Actionné - En quantité suffisante.
- Dieu solaire - S'amasse à la surface de la peau - Ce n'est pas un petit pays.
- Substance dure et blanche - Du parti d'Hitler.
- Fleuve issu du lac Victoria - D'un auxiliaire - Retirée.
- Mouche du genre glossine - Baudelaire en a écrit plus d'un.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	A	T	O	G	A	N	C	U	I	T
2	O	P	E	R	E	I	N	O	N	D	E
3	L	I	A	N	O	D	I	N	E	R	
4	I	C	O	N	E	S	A	S	T	E	R
5	Q	U	I	R	E	C	I	T	E		
6	U	L	E	M	A	U	S	A	N	T	
7	E	T	E	L	F	E	T	U	E	R	
8	U	N	S	A	I	M	E	K	O		
9	B	R	O	U	I	L	L	A	R	D	S
10	L	E	U	R	O	L	T	O	B	I	
11	E	S	E	C	T	I	O	N	L	E	
12	U	S	R	E	R	U	I	N	E	R	

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 06630

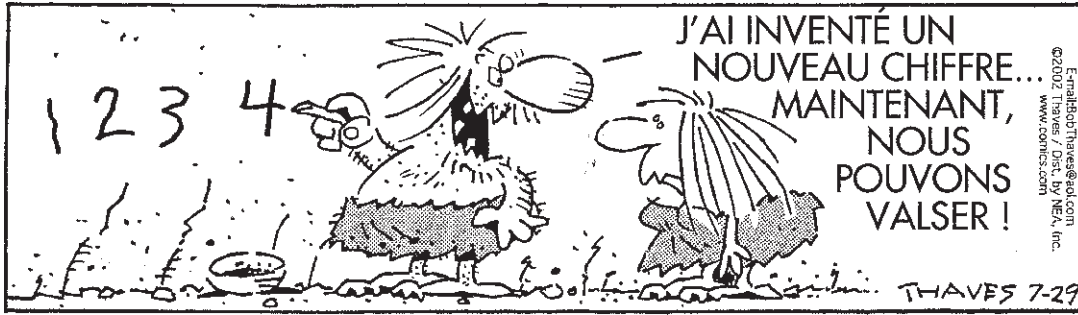
BEN



LA DÉVEINE



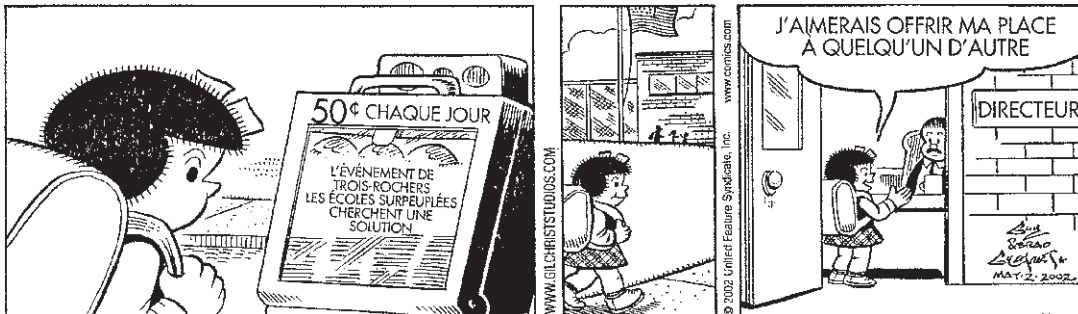
FRANK ET ERNEST



PEANUTS



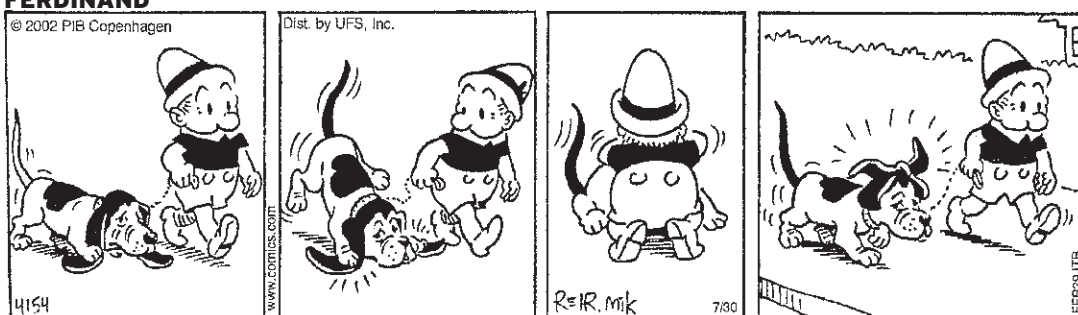
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND



LE ROMAN DE SARA

- 58 -

Je remarque les traits tirés de son visage et les petits cernes bleu- tés sous ses yeux.

Je ferme la porte doucement. Sans faire de bruit, je colle le fauteuil contre le lit. Je retire *Le Petit Prince* de Marie-Loup et le dépose sur la table.

Je m'assois, le plus près possible de ma mère.

Je flatte ses cheveux, très douce- ment.

Mais qu'est-ce que ce triangle noir fait là? Intriguée, je soulève délicatement le coin de l'oreiller. Ce triangle n'était qu'une pointe de l'iceberg. Une bouffée de joie très vive m'inonde. Maman dort, la vi- déocassette de *Roméo et Juliette* sous son oreiller.

- Collation? demande l'intrus qui vient d'ouvrir la porte.

Imbécile!

- Chut! dis-je en lui signalant que nous n'avons besoin de rien.

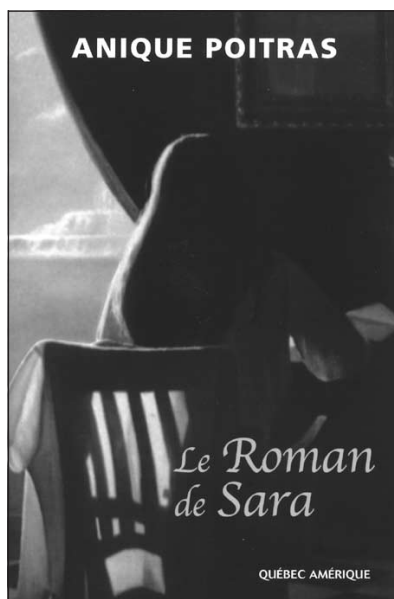
Je suis effrayée, tout à coup, en regardant dormir ma mère. Chaque jour, je cours à son chevet. Je suis avec elle. Je suis ici pour elle. Je vis chaque petit bout de ten- dresse comme si c'était le dernier. Et je tiens bon, d'un bout à l'autre.

Comme des renardeaux décou- vrent la forêt, au sortir du terrier... les mots pesants, affolants, ceux que je ne prononce pas, ceux que j'évite de formuler même en pen- sée, arrivent à ma conscience: peur, maladie, tristesse, colère, mort.

Le garçon que j'aimais a été écabouillé par une voiture. Ma meilleure amie a disparu derrière un paravent, dans un bar de dan- seuses nues. Mon père fait sem- blant de s'ennuyer de moi. Je regarde ma mère s'éteindre douce- ment.

The show must go on! J'ai écouté Lena Cordeau. J'ai nourri mon per- sonnage de Juliette, quotidienne- ment, à grands coups de peine. Beaucoup, beaucoup, beaucoup de peine.

Je suis fatiguée. Je voudrais me bercer d'illu- sions, au moins un petit peu! Mais



je ne peux pas; la nuit, mes rêves m'attendent et me parlent, de plus en plus clairement.

J'ai déjà désiré la mort. Je suis allée au-devant d'elle. C'est elle qui n'a pas voulu de moi. «C'est le pro- pre de l'être humain de craindre ce qu'il ne connaît pas», disait Marie- Loup. Aujourd'hui, je ne peux plus la craindre puisque je la connais.

J'aurais pu, oui, j'aurais pu fran- chir la lumière blanche et rejoindre Serge.

À présent, j'ai la certitude qu'il avait raison, mon amour, lorsqu'il m'a demandé: «Sara, crois-tu vrai- ment avoir achevé ton parcours terrestre?»

Non, je ne peux plus craindre ni désirer ni maudire la mort. Mais je lui en veux, syntaxe! Je lui en veux de me voler ceux que j'aime!

La main gauche de maman se soulève légèrement. Elle ne parle plus, je ne parle pas, mais je suis certaine qu'elle m'entend. Cer- taine.

J'ai perdu le corps, la douceur de la voix et des caresses de Serge, mais je n'ai rien perdu de l'amour qu'il a semé en moi. Aujourd'hui c'est une fleur que je peux offrir à ma mère.

Sa main s'ouvre. Elle s'ouvre pour recevoir cette fleur. Une fleur invisible pour les yeux: l'essentiel disait...

Oui, maman, elle est pour toi.

Je perçois un soupçon de sourire sur ses lèvres pâles et immobiles. L'index de sa main droite a bougé. Il bouge.

Avec son doigt, maman trace des mots. Sans papier ni crayon, elle m'écrit: *Merci. Je t'aime.*

Des mots magiques.

Je m'étends à côté de ma mère. Me couche dans les mots magiques.

Je me permets de pleurer dans son cou! Et ce n'est pas du tout triste!

CHAPITRE 54

Je m'apprete à déposer mon sac à dos dans mon casier; mon regard se heurte à la note que j'ai trouvée sur la porte ce matin.

Sara,

Si tu as deux minutes à l'heure du dîner, passe me voir à l'Associa- tion.

Bises,
Emmanuel

J'ai jonglé toute la matinée à son fichu mot.

- Sara, as-tu ton lunch ou tu bouffes à la café? me demande Greta, qui vient d'arriver derrière moi.

- J'ai mon lunch.

- Il fait tellement beau, on pi- que-nique ensemble dehors? ajou- te-t-elle.

À SUIVRE



© 2000 Éditions Québec Amérique Inc.